

**Compte Rendu de la réunion en Mairie 6/8**  
**Du 11 janvier 2019 au sujet des projets urbanistiques en cours où venir dans le**  
**Quartier de Ste Anne**

**Présents :**

**Pour la Mairie : M. Yves MORAIN Maire 6/8- Mme L.A. CARADEC Adjointe Urbanisme à la Mairie Centrale + 6 responsables en urbanisme à la Mairie de Marseille ou à la Métropole dont M. BLANC Directeur Urbanisme à la Métropole.**

**Pour le CIQ de Ste Anne : AILHAUD Jean- BALU Hélène-BEERLAND Damien- BERNON Philippe- CONCEPRIO Michel- De FRANCESCO Jean Louis- De LAURENTIS Florence- GUILHEM Claude-GUYOT Nicolas- LELEYTER André et Françoise- MEOLA Serge- MOREL Marie- ROBEQUIN Liliane- SIGAUT Danielle- SOMIREU-MOURAT Bernard- URREA Christelle**

**Observation préliminaire :** la Mairie 6/8 pensait avoir invité seulement Madame Yvette ROCHETTE Présidente du CIQ ST Giniez-Michelet et Claude GUILHEM Président du CIQ de Sainte-Anne, ce qui nous a paru étonnant, car d'une part Madame Yvette Rochette n'est pas concernée directement par ce projet (mais plutôt par le chantier Renault) et d'autre part, à Sainte-Anne nous souhaitions une rencontre pour exprimer nos préoccupations en rapport au projet qui concerne notre quartier, ce qui ne pouvait se limiter à une seule personne. Dernière considération sur cet aspect : s'il avait été suivi, les Elus et responsables étaient en nombre de 8, et, nous, nous n'aurions été que 2 en face...

**Déroulé :** Monsieur le Maire, Mme L.A CARADEC et les Techniciens qui les accompagnaient nous ont expliqué que ce projet (O.A.P) permettait d'éviter des constructions sans homogénéité < désordonnées> qui auraient été plus pénalisantes pour le quartier, alors que ce schéma de développement urbain prenait en compte le site et notamment la présence de l'U.H du Corbusier, et d'ailleurs, que l'Architecte des Bâtiments de France avait été associé à cette étude confiée à un Bureau de Bordeaux. Donc, dans cette démonstration, cette OAP était plutôt un <garde-fou> pour éviter des projets désordonnés, elle avait également veillé à préserver les maisons individuelles du boulevard Michelet. En somme pour nos « accueillants », à défaut d'être idéal, ce projet avait été conçu avec le souci de préserver au mieux cet espace qui ferait l'objet, forcément, de constructions nouvelles à venir.

Tous nos interlocuteurs ont insisté sur la nécessité de< densification> dans les grandes villes pour éviter l'expansion en périphérie, c'est ce qui a été qualifié de <doxa> dans le premier chapitre des « 5 domaines » regroupant les principales préoccupations des habitants du quartier. C'est ce principe que nous comprenons parfaitement et que nous admettons mais que nous trouvons ici excessif.

À la question : < pourquoi ne pas avoir organisé cette réunion d'information beaucoup plus tôt ?> Il nous a été répondu que dans ce domaine il n'y avait pas de retard et qu'en matière de communication aucun reproche ne paraissait justifié.

À la question : < depuis combien de temps ce projet est à l'étude ?> Madame CARADEC a répondu que le Bureau d'Etudes de Bordeaux avait dû commencer ses travaux il y a un et demi.

L'un d'entre nous a insisté sur l'afflux de personnes, non seulement les habitants, mais le personnel travaillant dans les bureaux ou services de ce secteur, ou les visiteurs avec les problèmes de circulation et de stationnements qui ne feront que s'aggraver, alors qu'ils sont déjà prégnants.

Un Responsable du Corbusier a fait remarquer que les trois tours indiqués sur les plans allaient à l'encontre des <cônes de vue> qui font partie des principes édictés par l'Unesco pour leur classement et que de ce fait, cet organisme risquait de retirer son agrément aux 16 autres réalisations de l'Architecte le Corbusier dans le monde puisque ce classement était global.

Enfin à une remarque soulignant le caractère flou du projet dans les domaines des stationnements, des espaces verts, des équipements sociaux, des écoles etc. Madame CARADEC a estimé qu'il s'agissait d'une OAP parmi les plus détaillées.

Quelques précisions nous ont été données sur l'enquête publique qui va se dérouler en Mairie 6/8. Nous interviendrons en tant que CIQ auprès du Commissaire Enquêteur et nous le solliciterons pour venir sur place

Nous remercions Monsieur le Maire, Madame l'adjointe à l'urbanisme ainsi que les six autres responsables urbanisme des collectivités locales de cette réception et de cette réunion.

Nous maintenons nos remarques et nos demandes résumées dans notre synthèse <**les 5 domaines les principales occupations les habitants du quartier de Sainte-Anne par rapport au projet urbanistique en cours ou à venir.**>

Pour le Groupe Urbanisme.

Claude Guilhem